



HAVAS VOYAGES



NDC : Air France KLM et le GIE ASHA, Havas voyages / Selectour : 1er contrat signé

Le GIE ASHA regroupant les réseaux Havas Voyages et Selectour vient de signer un accord avec Air France KLM sur la norme NDC, dans un esprit très constructif. « Cet accord préserve l'intérêt de nos clients, la productivité de nos réseaux et assure une évolution volontaire au bon rythme des 2 réseaux vers la norme NDC » déclarent les membres du GIE. Toutes les agences des deux réseaux membres du GIE ASHA, bénéficient sans exception de l'exonération de la surcharge de 11 € par trajet.

L'application de cet accord est conditionnée à la signature d'un protocole entre le GDS Amadeus et la compagnie Air France.

Le Président commun aux deux réseaux Laurent Abitbol, se félicite de l'avancée significative dans cet épineux dossier et a demandé au GIE ASHA représenté par son Président Jean-Marie Seveno et les dirigeants des deux membres, Michel Dinh et Jean-Noël Lefeuvre et leurs équipes, d'œuvrer à la mise en place d'une plateforme commune pour l'intégration de cette norme durant cette période transitoire.

CONTACT PRESSE

Agence Prad's Com

+33 (0)9 53 46 39 06 - www.pradscom.com

Mia Pradeau / +33(0)6 58 82 94 60 / mia@pradscom.com

Christophe Pradeau / +33(0)6 52 02 81 76 / christophe@pradscom.com